

faire battre par un mouvement uniforme, régulier et continu. On s'explique, en effet, que l'obtention de la masse butyrique est rendue plus difficile lorsque la crème n'est pas battue régulièrement, amenant de ce fait une division des globules qui s'étaient formés, d'un autre côté, un battage trop accéléré communique au beurre un mauvais goût ; en été, il devient mou et n'a plus de couleur. Le ton que rend la masse à mesure qu'elle se forme est d'ailleurs un indice ; ton grave, mat au début, puis sec et retentissant à la fin du barattage.

Un de nos correspondants nous dit avoir baratté pendant dix heures sans résultat. C'est là, en effet, un laps de temps anormal, et les causes de l'insuccès tiennent très probablement, à l'observation d'une des conditions mentionnées plus haut ; mais c'est surtout à la température trop basse qu'il y aurait lieu de l'attribuer, selon nous. Le barattage ne doit pas durer, en hiver, plus de cinq à six heures au maximum.

En été, une demi-heure ou trois quarts d'heure suffisent. Sur de petites quantités de crème et avec les systèmes de barattes perfectionnés on peut obtenir du beurre au bout d'un quart d'heure.

Enfin, on nous demande d'autre part, s'il est possible de faciliter la formation du beurre par l'emploi d'un ingrédient quelconque. Nous avons vu employer avec succès le jus de citron et l'eau-de-vie à raison d'une demi-cuillerée à café, mais ces moyens nuisent à la parfaite conservation du beurre.

On a conseillé de mélanger quantités égales de vinaigre et d'eau-de-vie, une cuillerée à bouche de chaque pour cinq ou dix litres de crème, et de rincer la baratte avec ce mélange avant d'y verser la crème. Ce moyen, très usité dans la Seine-Inférieure, donne de bons résultats ; nous n'hésitons pas à le recommander à nos correspondants.

Un dernier conseil pour terminer. On croit bien faire en employant, pour nettoyer les barattes, de l'eau tenant en dissolution des cendres ou de la potasse. Il faut proscrire ce procédé, car il est nuisible, et ne faire usage que de l'eau chaude.

H. BLIN.

La population de la France, par suite de la prépondérance des décès sur les naissances, est en train de diminuer ; du moins, si l'on s'en tient à la population nationale, sans compter les étrangers. Ainsi, en 1892, il y a eu en France 855,847 naissances et 875,888 décès.

## LA CASTRATION DES AGNEAUX

Un de nos confrères de France qui fait autorité en matière d'agriculture et d'élevage, indique comme suit l'opération de la castration des agneaux.

« La castration des agneaux doit se faire de bonne heure, à l'âge de six semaines à deux mois. C'est alors une opération des plus simples et des plus inoffensives lorsqu'on emploie l'énucléation.

Pour cela, il suffit de deux personnes, le berger et l'opérateur. Le berger prend l'agneau qu'il renverse sur le dos ; il saisit dans chacune de ses deux mains les deux pattes du même côté ; puis il tient l'agneau appuyé contre lui de la façon qui lui est le plus commode. Il peut rester à genoux ou mieux s'asseoir, en appuyant contre son ventre le dos de l'agneau maintenu debout, la tête en l'air.

Quant à l'opérateur, qui se place juste en face du patient, il commence par arracher la laine qui couvre les bourses de l'agneau ; puis, avec la main gauche, il attire en bas l'un des deux testicules pour faire saillir la peau. Sur cette saillie il pratique une incision longitudinale avec un bistouri bien affilé ; et, à travers cette boutonnière, il fait sortir le testicule comme un noyau de fruit (d'où le nom d'énucléation). De la main droite, il attire le testicule au dehors ; de la main gauche, il maintient solidement le cordon entre le pouce et l'index ; puis, il tord le testicule et l'arrache. Après quoi, il rapproche simplement avec les doigts les lèvres de la plaie. Les suites de l'opération sont des plus simples. L'agneau opéré retourne gambader parmi ses camarades, sans se douter de rien ; il en est quitte pour quelques coliques, ordinairement très légères.

Ce procédé de l'énucléation par une simple boutonnière est bien préférable à la section de la partie inférieure des bourses avec perte de substance, qui peut exposer l'animal à divers accidents consécutifs.

Le procédé du *fouettage* est beaucoup plus douloureux. Il consiste à ligaturer en masse le scrotum à sa racine (après l'arrachement préalable de la laine), à l'aide d'une ficelle de *fouet* (d'où le nom du procédé), terminé à chaque bout par une poignée de bois pour donner plus de force à l'opérateur. Cette opération est suivie de coliques violentes, et la chute du scrotum se fait souvent attendre assez longtemps.

Le *fouettage* avec le caoutchouc con-

siste à remplacer la ficelle de fouet par une lanière de caoutchouc. Les deux bouts de cette lanière, une fois qu'elle a été nouée, sont rapprochés, juxtaposés et liés avec une ficelle qui empêche leur desserrement. Ce procédé est plus efficace que le précédent et les suites en sont moins douloureuses. La chute du scrotum a lieu généralement après huit à dix jours.

Le système des *casseaux* consiste à prendre un morceau de bois de coudrier fendu en forme de pincette.

On enduit le dedans de sulfate de cuivre. On met le testicule à nu comme dans le procédé de l'énucléation, et chaque cordon est serré dans la fente du casseau, dont les deux bouts sont serrés solidement à l'aide de plusieurs tours de ficelle. La compression amène la mortification du cordon et la chute du testicule. Ce procédé, beaucoup plus compliqué que l'énucléation, est pratiqué lorsqu'on redoute une hémorragie, et on l'emploie de préférence chez les animaux âgés.

Le *bistournage* n'est pas employé : on le considère comme infidèle.

Ajoutons que les testicules extraits par énucléation ne doivent pas être jetés, pas plus que ceux des coqs transformés en chapons. Nous pourrions citer une châtelaine qui, tous les ans, choisit un jour pour cette opération dans son troupeau et se fait faire un plat très délicat de haricots d'agneaux."

Dr Hector GEORGE.

## La Construction

La Chambre de Commerce de Québec a décidé de construire un édifice pour son propre usage et pour des bureaux. M. Berlinguet, architecte, a reçu ordre de préparer les plans.

Dans le cours du présent mois, MM. Richard et Black, entrepreneurs, commenceront, pour la compagnie E. B. Eddy, de Hull, la construction de deux immenses édifices en pierre, ayant 300 pieds de longueur chacun, desquels on fera ensuite des manufactures de sacs en papier, de papier à lettre et peut-être de papier-tenture. En même temps, les usines où se confectionnent actuellement les seaux et cuvettes en bois, les laminoirs, etc., seront changées en manufactures de papier et ceux-là seront transportés ailleurs.

Les nouvelles usines seront construites en arrière de la manufacture d'allumettes.